

DOSSIER CONSULTATION

MAPA INFOR 14-0003

La procédure de consultation utilisée est celle de la procédure adaptée, prévue à l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Les dispositions du CCAG relatives aux marchés publics de fournitures et de services connues à la date du lancement de la procédure sont applicables au présent marché.

Cahier des clauses administratives générales (CCAG. - Techniques de l'Information et de la Communication) **Arrêté du 16 septembre 2009** portant approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de techniques de l'information et de la communication - NOR: ECEM0912514A JORF n°0240 du 16 octobre 2009 et son annexe

1/ Objet du marché :

Le présent marché a pour objet le renouvellement de la maintenance des licences Qlikview acquises et mises en œuvre au sein du CH de Périgueux.

L'ensemble des licences devra bénéficier d'un support de mise à jour jusqu'au 31 décembre 2016.

2/ Description de l'existant :

Le Centre Hospitalier de Périgueux dispose des licences Qlikview suivantes :

Acquisition 2008	Qté
Serveur Entreprise Edition	1
NamedCAL	100
Développeur	1
Publisher	1

Acquisition 2010	Qté
NamedCAL	40
Local Client	2

3/ Expression du besoin :

Le CH de Périgueux souhaite renouveler l'ensemble du support des licences Qlikview, ce support arrive à terme le 31 décembre 2014.

Les besoins sont les suivants :

- Disposer régulièrement des mises à jour des outils de gestion associés.
- Avoir un accès au support éditeur, soit par l'intermédiaire du revendeur soit en direct.
- Le revendeur devra avoir les plus hauts niveaux de certification QlikTech (Editeur de Qlikview) puisqu'il pourra être sollicité dans le cadre du contrat de support si en première intention il n'est pas possible au CH de Périgueux d'accéder directement à l'éditeur. .

4/ Variantes et options:

Les variantes et options ne sont pas acceptées.

5/ Durée du marché :

Du 1^{er} Janvier 2015 au 31 Décembre 2016.

6/ Exécution du marché :

La prestation sera effectuée impérativement au vu d'un document intitulé « bon de commande », signé par le Directeur du Centre hospitalier ou son représentant.

Les mises à jour seront livrables au travers d'un support numérique ou via un accès Internet sécurisé et garanti par l'éditeur.

7/ Lieu d'exécution ou de livraison :

Centre Hospitalier de PERIGUEUX
Service Informatique
CS 61205
24019 PERIGUEUX CEDEX

8/ Critères d'attributions :

A partir des critères de jugement des offres pondérés de la manière suivante :

1/ Prix (70 %)

2/ Qualité des services (30 %)

Certifications distributeur (20 %)

Services associées (Suivi client, Hot Line, Assistance technique) (10 %)

L'offre la mieux classée sera retenue à titre provisoire.

Le candidat ne sera définitivement retenu qu'après production de divers documents conformément à l'article 46 du code des marchés publics.

CENTRE HOSPITALIER DE PERIGUEUX 80, AVENUE G. POMPIDOU-CS 61205-24019 PERIGUEUX CEDEX

Pour toutes autres consultations, consulter les sites :

www.ch-perigueux.fr, www.achatpublic.com

et

www.journal-officiel.gouv.fr/

Il s'agit :

1. Des certificats et attestations délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ces obligations fiscales et sociales (imprimé NOT12 ou 3666).
2. La déclaration figurant à l'article D 8222-5 ou D 8222-7 et D 8222-8 du Code du Travail relative contre le Travail dissimulé.

Document à produire impérativement tous les 6 mois jusqu'à la fin d'exécution du marché.

Le candidat dispose d'un délai de 7 jours ouvrables (jour de demande exclu) pour produire ces documents. Dans le cas contraire, son offre sera rejetée et il sera fait appel au candidat placé en second et ainsi de suite.

9/ Date limite de remise des offres : Lundi 29 décembre 2014 à 16 h 00.

10/ Délai de validité des offres : 60 jours

11/ Adresse où les offres doivent être remises :

Cellule des Marchés
Direction des Achats
81, avenue Georges Pompidou
CS 61205
24019 PERIGUEUX CEDEX

12/ Document à fournir :

Le DC2 ou un document équivalent

13/ Pièces constitutives du marché :

Le marché est constitué par les éléments contractuels énumérés ci-dessous, par ordre de priorité décroissante

1/ Un bordereau de prix

2/ Le présent cahier signé par le candidat

14/ Modalités d'établissement des prix :

Les prix de règlement s'entendent nets Toutes Taxes Comprises, franco de port et d'emballages au Centre Hospitalier de PERIGUEUX.

Les prix sont fermes pour la période de 1 an et peuvent être révisé la deuxième année selon la formule suivante :

**qui prend en compte l'indice SYNTEC et qui s'établit ainsi
Pour la première année :**

$P = P_0 * (S / S_0)$

P : Prix révisé
P₀ : Prix de la période précédente
S : Dernier Indice connu à la date de demande de révision
S₀ : Dernier Indice connu à la date de dépôt des offres

CENTRE HOSPITALIER DE PERIGUEUX 80, AVENUE G. POMPIDOU-CS 61205 -24019 PERIGUEUX CEDEX

Pour toutes autres consultations, consulter les sites :

www.ch-perigueux.fr , www.achatpublic.com

et

www.journal-officiel.gouv.fr/

Pour l'année suivante :

$P = P_0 * (S / S_0)$

P : Prix révisé
Po : Prix de la période précédente
S : Dernier Indice connu à la date de demande de révision
S : Dernier Indice appliqué l'année précédente

15/ Délais et modalités de paiement :

Les paiements auront lieu trimestriellement à terme échu.

Ils s'effectueront par mandat administratif suivant les règles de la comptabilité publique et dans les conditions prévues à l'article 98 du Code des Marchés Publics.

Le délai maximum de paiement est fixé à **50 jours** à compter de la réception de la facture.

En cas de dépassement du délai global de paiement, le titulaire a droit au versement d'intérêts moratoires, ainsi qu'à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage

16 Comptable assignataire :

Le comptable assignataire chargé du règlement des factures est :

Monsieur l'inspecteur divisionnaire
Trésorerie de Périgueux Etablissements Hospitaliers
80, avenue Georges Pompidou
CS 81 100
24009 PERIGUEUX CEDEX.

17/ Renseignements d'ordre administratif et/ou technique :

Direction des Affaires Economiques
Cellule des marchés
Tel : 05.53.45.28.93
Fax : 05.53.45.26.74
Mail : dae.marches@ch-perigueux.fr

M. DUPOUY
Responsable du service informatique
Tel : 05.53.45.25.73
Mail : pascal.dupouy@ch-perigueux.fr

18/Attribution de compétences :

En cas de litige résultant de l'application des clauses du présent cahier des charges, le tribunal administratif compétent sera celui du domicile du Centre hospitalier de PERIGUEUX.

19/Lieu où l'on peut retirer le dossier

Direction des Achats
Cellule des marchés
81, avenue Georges Pompidou
CS 61205
24019 PERIGUEUX CEDEX

CENTRE HOSPITALIER DE PERIGUEUX 80, AVENUE G. POMPIDOU-CS 61205-24019 PERIGUEUX CEDEX

Pour toutes autres consultations, consulter les sites :

www.ch-perigueux.fr, www.achatpublic.com

et

www.journal-officiel.gouv.fr/

Le Dossier de consultation peut être téléchargé sur le site du Centre Hospitalier de Périgueux à l'adresse suivante :

Sur le site du Centre Hospitalier :

www.ch-perigueux.fr

« Marchés publics »

Ou

Sur la plate forme de dématérialisation :

[http://www.achatpublic.com /](http://www.achatpublic.com/)

« Salle des marchés » entreprises

Retrait des dossiers

N° de référence de la consultation : MAPA INFOR 14-0003

Fait à Périgueux, le

LE CANDIDAT

La Directrice des Achats

Mention manuscrite

"LU ET APPROUVE"

et signature

Anne-Marie ROUMAGNAC